

Protocole d'accord et de partenariat international

Entre

Sharjah City For Humanitarian Services (Emirats Arabes Unis)

Et

Le Centre Français de l'Organisation Mondiale Des Arts de la scène (ITI/UNESCO)

Les arts de la scène accompagnent les enfants en situation de handicaps

Le Centre Français de l'Institut International de Théâtre (ITI/UNESCO) a signé, le 27 janvier 2022 un protocole d'accord et de partenariat avec Sharjah City For Humanitarian Services (SCHS) des Emirats Arabes Unis. Ce protocole a pour objectif de mettre en place, grâce aux arts de la scène, les bases d'une coopération visant à développer la formation et la recherche en matière d'accompagnement des personnes, notamment des enfants, en situation de handicap moteur, psychique ou autre.

La Sharjah City For Humanitarian Services, créée en 1979, est une institution à but non lucratif au service des personnes handicapées, orientée vers leur éducation, leur intégration, leur inclusion sociale et la défense de leurs droits au regard des bonnes pratiques internationales. La SCHS accompagne des personnes de différentes nationalités en situation de handicap pour les aider économiquement, à devenir autonomes et socialement indépendants, dans le but d'améliorer leur qualité de vie.

Le Centre Français de l'Institut International de Théâtre (ITI/UNESCO) a été inauguré à Angers en septembre 2019 ; il est affilié à la Commission Française pour l'UNESCO (CNFU) depuis 2021. ITI/UNESCO est la plus grande organisation mondiale des arts de la scène, elle promeut la connaissance et la compréhension de la diversité culturelle, favorise la cohésion sociale, le dialogue interculturel dans ses dimensions ethniques et sociales, et met la créativité au cœur du développement durable.

A l'occasion de la signature de ce protocole, son excellence Sheikha Jameela Bint Mohammad Al Qasimi, directrice générale de la SCHS, a souligné l'importance de ce protocole pour les personnes handicapées. Elle a déclaré que la culture, la littérature et les arts comptent parmi les sources les plus précieuses de l'Histoire, du passé, du présent et de l'avenir des nations, et contribuent à développer de manière significative les capacités, les apprentissages et les talents des personnes handicapées.

Son Excellence a salué les grands efforts déployés par les équipes de travail de SCHS et du Centre Français de ITI pour parvenir à ce protocole. Elle a rappelé que cette signature n'était que le point de départ dans la mise en œuvre des termes du protocole et dans l'élaboration d'une stratégie pour atteindre les objectifs. Sheikha Jameela Bint Mohammad Al Qasimi a remercié Mr. Jean-Charles Birotheau, Président du Centre Français de ITI/UNESCO et les équipes des deux parties pour leur fructueuse collaboration, en souhaitant à tous beaucoup de succès.

Pour sa part, Mr. Jean-Charles Birotheau a apprécié ce partenariat, qui représente un atout précieux et une chance pour les deux parties, louant les efforts des spécialistes pour fournir les meilleurs services aux personnes handicapées. Il a indiqué que la coopération avec SCHS est la première pour le Centre Français ITI avec une institution arabe qui a une longue histoire au service des personnes handicapées. Il a souligné que cette coopération comprendra le développement et l'échange d'expériences et de compétences entre les deux parties. Il a adressé ses sincères remerciements et sa gratitude à Son Excellence la Directrice Générale de SCHS pour le travail de ses équipes.

Dans la préface du Protocole, les parties ont pris en compte les travaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), notamment le rapport de synthèse sur l'implication des arts dans l'amélioration de la santé et du bien-être. Il y est souligné, en particulier, que les arts peuvent jouer un rôle important dans la promotion de la santé, dans la prévention de certaines pathologies ainsi que dans la gestion, l'accompagnement et le traitement des maladies.

Selon les termes du protocole, les deux parties s'engagent à proposer et à mettre en place des programmes destinés aux étudiants, aux thérapeutes, aux enseignants. Il s'agit ainsi d'utiliser les méthodes innovantes de l'art thérapie (techniques de l'art dramatique, de la dramathérapie et de la simulation notamment) dans le but d'ouvrir de nouvelles perspectives d'accompagnement des personnes en situation de handicap, de former et renforcer les compétences des thérapeutes à une meilleure prise en charge de leurs patients. Il s'agit donc d'un vrai projet innovant de formation thérapeutique. Mais c'est aussi une forme d'expression artistique professionnelle, liée aux arts de

la scène, et dont le but est d'assurer l'expression culturelle et artistique au bénéfice de la santé, en accord avec les conclusions de l'OMS.

En s'appuyant sur la mise en place de pratiques artistiques dans un contexte d'une démarche thérapeutique et cela à un niveau international, le projet permet donc aussi de favoriser le dialogue et la compréhension entre les cultures.

Les deux parties se sont également engagées à lancer plusieurs initiatives conjointes, comme par exemple l'organisation d'événements et activités artistiques en commun et avec les structures culturelles affiliées à SCHS et à ITI. Chaque partie du protocole invite l'autre à assister et participer aux formations, conférences, séminaires et événements qu'elle organise. Elles conviennent, pour atteindre leurs objectifs stratégiques, de se consulter à tout moment concernant toute demande, proposition ou procédure soumise qui rendrait la coopération efficace et réussie. Un Comité de Conseil et de Coordination, mixte, constitué à parts égales de représentants de SCHS et du Centre Français de ITI, a ainsi été mis en place pour superviser cette coopération.

Dans le cadre du protocole conclu, le Centre Français de l'Institut International du Théâtre (ITI/UNESCO) s'engage à accorder au *Centre d'Art pour Tous « Falaj »* de SCHS et à ses artistes affiliés, l'adhésion au Centre Français de l'Institut International de Théâtre. De plus, le Centre Français apportera un soutien technique et une assistance pour organiser des programmes conjoints avec SCHS. Les spécialistes et experts français et étrangers, identifiés comme les plus qualifiés dans leur domaine, seront sollicités pour participer au développement et à la promotion de ces programmes. Le Centre Français s'engage à publier et promouvoir les activités artistiques de SCHS au travers des plateformes du centre et à les diffuser à l'ensemble de ses membres, y compris au niveau international.

Quant à SCHS, elle s'engage mettre à la disposition du projet les infrastructures nécessaires à son bon déroulement, à assurer la coordination logistique appropriée des programmes conjoints au sein des Émirats Arabes Unis, et à garantir une publicité et une couverture médiatique appropriées.

Centre Français de ITI/UNESCO

Département de la communication corporate de Sharjah City For Humanitarian Services.